



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

The Congress

Le Congrès

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

congress.com@coe.int

Ref. CG-PR 58 (2015)

Des maires, des élus et des représentants locaux de 22 pays européens appellent à construire un réseau des villes européennes pour prévenir la radicalisation

Aarhus, 18.11.2015 – Réunis à l'occasion de la conférence internationale pour la prévention de la radicalisation menant à l'extrémisme violent, une centaine de maires, élus et représentants locaux de 22 pays européens ont adopté une déclaration commune. Ils appellent à une mobilisation des pouvoirs locaux, en concertation étroite avec les gouvernements nationaux, autour d'une alliance des villes européennes pour contrer la montée de la radicalisation et les actes de violence extrême qui en découlent.

La déclaration souligne le caractère exceptionnel du réseau que constituent les millions de maires et d'élus locaux à travers l'Europe. « Ce réseau unique peut contribuer par sa connaissance du terrain et des populations à une alerte précoce de toute dérive de radicalisation. Nous demandons aux autorités nationales d'inclure systématiquement les décideurs locaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'accompagnement des stratégies qui sont développées au plan européen et national, » ont déclaré les participants à la conférence.

Ils se sont engagés à adopter des approches intégrées de façon à associer tous les acteurs de dimension locale : société civile, associations confessionnelles, services sociaux, éducatifs, services de sécurité et de justice. Ils proposent également de lancer une alliance des villes pour la prévention de la radicalisation menant à l'extrémisme violent.

Dans cette perspective, ils suggèrent que soit développé un accompagnement des collectivités et un soutien de ce réseau par l'établissement d'une plateforme numérique d'échange des initiatives, des expériences et des ressources déjà disponibles sur la lutte contre la radicalisation. Enfin, afin de poursuivre cette initiative, ils invitent les élus locaux et régionaux à se rencontrer à Rotterdam en 2016 dans le contexte d'un Sommet européen des maires.

Cette conférence a été co-organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et le Forum européen pour la sécurité urbaine. Elle sera suivie, les 19 et 20 novembre, par une conférence sur « Construire la résilience à la radicalisation et l'extrémisme violent » organisée par la ville d'Aarhus.

Ressources :

- [Déclaration d'Aarhus](#)
- [Site web de la conférence](#)
- [Dossier du Congrès](#)
- [Dossier de Efus](#)

Contacts :

Saida THEOPHILE
Chargée de communication institutionnelle
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Tél : +33 (0)3 90 21 48 95
Email : saida.theophile@coe.int

Elsa FONTANILLE
Responsable de la communication
Forum européen pour la sécurité urbaine
(Efus)
Tél : + 33 (0) 1 40 64 49 00
Email: fontanille@efus.eu

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 324 membres titulaires et 324 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)

A propos du Forum européen pour la sécurité urbaine

Créé en 1987 sous les auspices du Conseil de l'Europe, le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus, selon le sigle en anglais) est la seule organisation internationale non gouvernementale de collectivités territoriales consacrée à la sécurité urbaine. Rassemblant 250 collectivités locales de 16 pays, ce réseau a pour objectifs de :

- promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine, alliant prévention, sanction et cohésion sociale
- soutenir les collectivités locales dans la conception, le développement et l'évaluation de leur politique locale de sécurité
- faire reconnaître le rôle des autorités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et européennes.